

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 MARS 2018

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Patrick Lijeour, Maire

1/Vote des comptes administratifs 2017

Ils ont été approuvés à l'unanimité. Le budget général dégage un excédent global de clôture de 40 163 €. Celui du service assainissement dégage quant à lui un excédent global de clôture de 48 330 €

2/Le conseil vote une subvention de 2 400 € au CCAS afin d'équilibrer son budget.

3/ Accord du conseil pour le renouvellement de la ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole des Côtes d'Armor.

4/ Le conseil a été informé du débat d'orientation budgétaire de la CCKB, de l'avancement du déploiement de la fibre sur le territoire communautaire et a également pris connaissance du rapport d'activités du Pays COB suite à la conférence des Maires qui s'est tenue le 5 mars dernier.